

Zeitschrift: Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie

Herausgeber: Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker

Band: - (1948)

Heft: 99

Rubrik: Verbandsmitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Delegiertenversammlung 1948 am 14. März in Bern

Eine Gruppe von 30 Delegierten, die Vertreter von sechs Sektionen unseres Verbandes in der Schweiz fand sich am Sonntag, den 14. März, zur jährlichen Beratung zusammen. Die Räume des Hotels Bürgerhaus in Bern boten für diesen Anlaß den Rahmen. Der Mitgliederzahl ihrer jeweiligen Sektion entsprechend, entsandten Bern 4 Delegierte, Genf 4, St. Gallen 1, Tessin 1, Waadt 6 und Zürich 12.

Die üblichen formellen Geschäfte kamen flüssig und unbeanstandet zur Erledigung: Die Verlesung des Protokolls der letzten Delegiertenversammlung, die Berichterstattung des Zentralpräsidenten, des Zentralkassiers, des Stellenvermittlers, des Redaktors für den deutschen und diejenige der welschen Redaktorin, die Berichte der Ausbildungskommission und schließlich der Delegation am internationalen Kongreß.

Ohne Einsprachen wurde anschließend das Gesuch der Sektion Neuenburg-Fribourg um Aufnahme in den Schweizerischen Berufsverband genehmigt und die betreffende Gruppe als Mitglied dem Verband einverleibt.

Für die nun folgenden Wahlen wurde Kollege Gstalter, Bern, zum Tagespräsidenten ernannt. Wie voraussichtlich war, wurde die Neuwahl eines Zentralpräsidenten zum letzten Problem der Stunde. Mangels anderer Möglichkeiten wurden auch Stimmen laut, welche eine Dezentralisation der Hauptfunktionen befürworteten. (Voillat.) Auch das schon früher erwähnte permanente Sekretariat im Halbamt wurde erneut in Betracht gezogen (Lappert, Zürich). Der in Frage kommende Vertreter der Sektion Vaud, M. F. Voillat, für den Posten des Zentralpräsidenten zeigt für die Annahme des Postens wenig Neigung mit der Begründung, sich für die große Arbeit und Verantwortung nicht gewachsen zu fühlen. Man verschiebt die Beratung in dieser Sache auf die Zeit nach der Sitzungspause.

In der Zwischenzeit erfolgt die Vorlegung der Beschlüsse des Zentralvorstandes und der Präsidentenkonferenz betreffend die Abkommen

mit der Suval sowie den Tarifabschluß mit der Eidg. Militärversicherung. Die Beschlüsse werden von der Versammlung nach Anhörung sanktioniert.

Was den seinerzeit beschlossenen Austritt aus dem Schweiz Gewerbeverband anbetrifft, so wurde derselbe auch heute gutgeheißen.

Die Sektion St. Gallen stellte den Antrag, ihren derzeitigen Präsidenten zum Ehrenmitglied zu ernennen. Da sich Präsident Niethammer hauptsächlich um die Sektion St. Gallen verdient gemacht hat, geht die Ansicht der Versammlung dahin, daß diese verdiente Ehrung im Schoße der Sektion geschehen soll. Die Delegierte der Sektion wird einstimmig beauftragt, in diesem Sinne dem Vorstand zu Händen einer Mitgliederversammlung Antrag zu stellen.

Die zwischengeschaltete Pause war zu Ende, als man sich erneut mit der Wahl des Zentralpräsidenten zu beschäftigen hatte. Nach Ueberwindung einer Reihe von Klippen und Stagnationen im Verlaufe der Besprechungen erfreute M. F. Voillat die Versammelten mit seinem Entschlusse, die Zentralpräsidentschaft zu übernehmen und den Zentralvorstand zu bilden. (Siehe Aufstellung der Vorstände pro 1948/49 in vorliegender Nummer der Nachrichten.)

Nachdem der neugewählte Präsident des Verbandes, Voillat, für das ihm gezeigte Vertrauen und die Ehre gedankt hatte, trat nun seinerseits A. Gstalter, Bern, auf, um der Versammlung Jakob Boßhard als Ehrenmitglied vorzuschlagen. Letzterer verdankt jedoch die ihm zugedachte Ehre und lehnt sie ab.

Wahl der Revisoren: Lappert (bisher) und Geiger, Zürich (neu). Redaktoren: Deutschsprachiger Teil R. Heinze, Zürich (bisher) und französischer Teil Mme E. Décosterd (bisher) neu bestätigt. Die bisherigen Mitglieder der Redaktionskommissionen wurden gesamthaft neu bestätigt. Die Schulkommission verlor durch Austritt M. Hufenus, Zürich. Die Stellenvermittlung und die Administration der Zentralnachrichten wie bisher in den Händen von

Suche für mein Institut in Zürich

Masseuse- Physiopraktikerin

Offerten mit Zeugnisabschriften und Angabe der Gehaltsansprüche unter Chiffre B 155 an die Administration der Verbandszeitschrift in Thalwil.

Tüchtige Masseuse und Heilgynastikerin

mit Wickel und Packungen und möglichst
mit Spezialmassagen vertraut, per sofort
gesucht von

Naturheilanstalt Martens, Trogen

O. Boßhard wurden demselben verdankt und als Amt weiterhin belassen.

Die Kopfsteuer für 1949 wurde mit Fr. 15.— gutgeheißen. — Der Sektion Tessin wurde eine nachgesuchte Ermäßigung auf Fr. 10.— zugewilligt. (Delegierter: Marco Maurer, Locarno.)

Der Antrag der Sektion Zürich, unsern Mitgliedern an Badekurorten die Vergünstigungen zu ermöglichen, wie sie den Aerzten geboten

werden (Kurtaxenfreiheit, Ermäßigung der Badepreise etc.) wurde angenommen und zur Behandlung dem Zentralvorstand überwiesen.

Mit der Ernennung der Kollegen A. Gstalter, Bern, und E. Küng, Winterthur, zu Ehrenmitgliedern kamen die Geschäfte der diesjährigen Delegiertenversammlung zum Abschluß.

Die Delegiertenversammlung in Bern nahm gegen 18 Uhr ihr Ende.

Aus den Sektionen

Sektion Zürich

Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung 1948 am 8. Februar im „Du Pont“.

Die Versammlung war von 48 Mitgliedern besucht. Der Vorstand war vollzählig anwesend. Die Berichte, abgelegt vom Sekretär (Protokoll), vom Präsidenten (Jahresbericht), vom Kassier (Rechnungsvorlage), von J. Boßhard (Bericht der Schulkommission), vom Bibliothekar (Jahresbericht) und der Revisoren-Rapport werden gelesen und von der Versammlung genehmigt.

Die Neuwahl des Sektionsvorstandes bringt außer der Wahl von J. Boßhard als Vizepräsidenten keine Änderungen. Ferner wird J. Boßhard Vollmacht erteilt, in den Angelegenheiten der Fachschule wie bisher zu funktionieren.

Der Vorstand legt der Versammlung nunmehr drei Anträge an die Delegiertenversammlung zur Prüfung vor:

1. Abänderung der Kürzung der bisherigen Verbandsbezeichnung SMV (Schweizerischer Masseurverband) in VSP (Verband schweiz. Physiopraktiker). Nach kurzer Diskussion wird der Antrag abgelehnt und die bisherige Bezeichnung SMV beibehalten.
2. Der Vorstand schlägt in seinem zweiten Antrag vor, der Schulkommission durch Wahl ein Mitglied beizugeben aus der Gruppe der im Schulinstitut (Physikalisch-therapeutisches Institut, Plattenstraße) arbeitenden Mitgliedern der Sektion. Grieder wünscht dies deshalb, weil der bisherige Bestand der Schulkommission mit sechs Zürchern eine große Ungleichheit darstelle. H. Meyer, Zürich, schlägt vor, die Schulkommission sektionsweise aufzustellen. Leibacher und J. Boßhard sind gegen eine Aufnahme eines Angestellten des Institutes. Der Antrag wird durch Abstimmung abgelehnt.
3. Der dritte Antrag sieht vor, daß der Sektionsvorstand zusammen mit der Schulkommission ermächtigt werden könnten, eine private Ausbildung (Kurse, Schule) ausnahmsweise zuzulassen. Die Ausnahme-

fälle sieht der Antragsteller in vorübergehender Einstellung der staatlichen Schule (Krieg etc.). Dieser Antrag wird für den Kanton Zürich als Beschluß angenommen.

Kollege Baumgartner reicht noch folgenden Antrag ein: es sei bei den zuständigen Stellen zu erwirken, daß die Verbandsmitglieder an Badekurorten ermäßigte Preise auf Applikationen erhielten. Kollege Hermann zweifelt, ob dies erlangt werden kann, da jede Kurort-Gemeinde selber darüber entscheide. Geiger erwähnt, daß in St. Moritz die Krankenschwestern zum Einheimischen-Tarif baden könnten. Lappert ist bestrebt, wenigstens die Erlassung der Kurtaxe zu erwirken. Die Versammlung nimmt den gestellten Antrag an.

Der erschienene Vertreter des Schweiz. Gewerbeverbandes richtet einige Worte an die Versammlung und bekundet sein Interesse an unsern Bemühungen. Präsident Burkhard dankt Hrn. Hablützel für seine Anwesenheit.

Als Delegierte für die Delegiertenversammlung in Bern werden gewählt: Burkhardt, Grieder, Wölfl, Lappert, Heinze, Frau Kahl, Frau Diener, Frl. Maag, Frl. Moos, Baumgartner, Leibacher, Meyer; Ersatz: Geiger, Diethelm.

Eine lebhafte Diskussion dreht sich um die Erhöhung der Mitgliederbeiträge. Hufenus schließt an die Worte des Hrn. Hablützel vom Gewerbeverband an und befürwortet eine ev. Erhöhung. Kollegin Frl. Maag ersucht um Verschiebung der Frage. Schlapbach und Lappert äußern sich dahin, daß die Administration viel Geld koste und aus nichts ließe sich auch nichts machen. Der Verband brauche Mittel. Baumgartner und J. Boßhard mahnen zur

Zu kaufen gesucht

Heißluft-Apparat

nur einwandfreies Modell und für versch. Körperteile anwendbar. Event. ein Agusa-Apparat.

Offerten mit Preisangabe a. d. Administration ds. Bl.

Vorsicht mit Rücksicht auf die vielen kleinern Existenzen unter den Mitgliedern. Eine Abstimmung am Schluß der Diskussion ergibt Ablehnung der Beitragserhöhung.

Mutationen: Austritt von A. Meiler, bisher Sektion Zürich.

Die Ernennung von J. Boßhard zum Ehrenmitglied wird von Küng, Winterthur, vorgeschlagen mit Rücksicht auf den bevorstehenden Rücktritt des bisherigen Zentralpräsidenten. Letzterer jedoch schlägt die Ehre aus, ebenso die Ernennung zum Ehrenpräsidenten.

Die Saunabäder-Vereinigung kommt zur Sprache durch Kollege Lüscher. Diese Ver-

einigung nehme von ihren Mitgliedern einen Jahresbeitrag von Fr. 300.— zusätzlich eine prozentuale Abgabe. Die Mittel dienen der Propaganda. Wölfle gibt bekannt (auf Anfrage Küng), daß die Gesundheitsbehörde die Bestimmungen für die Sauna-Betriebe jeweils für ihren zuständigen Ort erließen. Frau Reich möchte noch wünschen, daß in der Sauna des Institutes Plattenstraße die Mitglieder zu Studentenpreisen baden könnten. Eine Anfrage deswegen an den Oberarzt soll getan werden.

Die Sitzung wird um 18.15 Uhr geschlossen.

Eichenrinden-Balsam

„Comme il faut“

Vom Laboratorium E. Bernauer,
Hergiswil (Ndw.)

Fango di Battaglia

natürlicher mineralischer
Heilschlamm

Generaldepot für die Schweiz

FANGO Co. G. m. b. H., Rapperswil (St. G.)

Zu verkaufen:

1 Massage-Tisch

1 Wickel-Tisch

beide in Eisengestell und Lederpolster.
Preis Fr. 160.—

E. Meier-Ernst, Langnau am Albis

Metallose Fuß-Stützen

aus Kunstharz oder Schichtholz mit Leder kombiniert, in zahlreichen Typen und Ausführungen, in nur bester Qualität. Seit Jahren bei Fachleuten erprobt und bewährt, durch die

VADRET AG., Zürich, Schimmelstr. 1 - Tel. 27 35 44

Schweiz. Fabrik fußorthopädischer Spezialitäten

Wegen Geschäftsaufgabe günstig zu verkaufen:

Heißluftkasten für Hände und Füße

Heißluftkasten für Knie

Heißluftkasten für Rumpf

Höhensonne „Belmag“

Komplettes Sprudelbad

Apparat für Galv./Farad./Caustic.
zur Warzenentfernung

Glühlichtbogen

Massagebank

Anfragen an Schw. Anna Eschmann,
Turnersfr. 2, Winterthur.



Hautweck-Bad

„Comilfo“

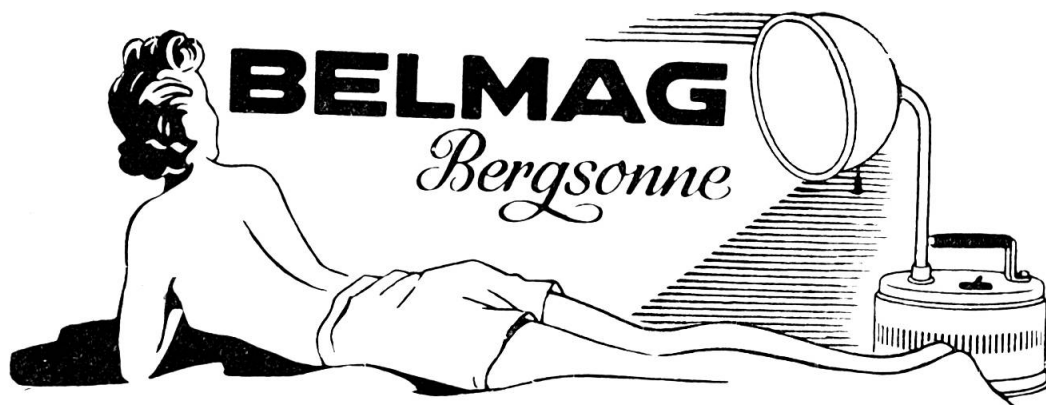
die Kur für Ihren
Kunden

Wenden Sie sich an das

Laboratorium

E. BERNAUER

Hergiswil (Ndw.)



die schweizerische Bestrahlungs- lampe mit dem echten, leistungs- starken Quarzbrenner

Bitte verlangen Sie den kosten-
losen illustrierten Prospekt
durch BELMAG ZÜRICH

Postfach Zürich-Enge Telefon (051) 33 22 33

Vorsicht: Es werden seit einigen Monaten fremde Bestrahlungsgeräte auf den schweizerischen Markt gebracht, die statt mit Quarzbrenner mit einem solchen aus präpariertem Glas ausgestattet sind. Solche Lampen spenden, wie die Eidgenössische Materialprüfungsanstalt einwandfrei festgestellt hat, nur einen geringen Bruchteil an Ultraviolett-Strahlen (also ganz ungenügend!) verglichen mit einer Belmag Bergsonne. Für einfache Wärmebestrahlungen dagegen erweisen sie sich als viel zu teuer. Einfache Infrarotstrahler sind erheblich billiger als Quarzlampen.

Phafag

MASSAGE-OEL

belebt und erfrischt die Haut und hat einen unaufdringlichen, sauberen Geruch. Es dringt ohne jegliche Schmierwirkung sofort und vollständig in die Haut ein.

PHAFAG A.-G., Pharm. Fabrik, Eschen (Liechtenstein)

Der neue Faßbock

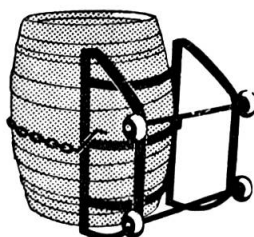
von Primus Kölliker

mit seinen interessanten Abwälzkufen ermöglicht das Aufbocken eines 200 kg schweren Sole-Fasses durch einen einzigen Mann. Eignet sich speziell für Bäder und Massage-Institute

Primus Kölliker

Fahrzeugbau
Telephon 27 79 84

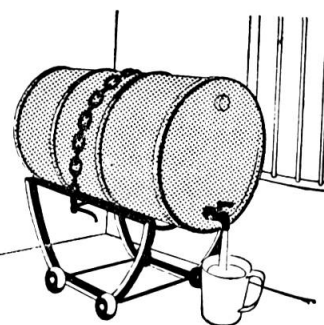
Helvetiaplatz 29/31
Zürich 4



So wird der
Faßbock
angeschnallt



Dank der Abwälzkufen
wird das Faß mit
Leichtigkeit aufgebockt



Faß liegt waagrecht
erhöht und kann bequem
geleert werden

BULLETIN ROMAND

Rédaction: Mme E. Décosterd, Longemalle 12, Genève

Le Roi est mort! — Vive le Roi!

Appel du Président Central

L'assemblée des délégués du 14 mars 1948 à Berne marque un tournant dans l'histoire de notre Fédération. Pour la première fois le Comité Central échoit, dans sa majorité, à la Suisse romande. C'est un honneur redoutable et lourd de responsabilités que la prise de succession du comité sortant, et ceci à deux points de vue essentiels.

D'abord, j'avais longuement exposé les motifs — lorsque le Comité Central et l'assemblée des présidents de section m'avaient présentés — pour lesquels j'estimais prématuré d'envisager cette „reprise du pouvoir“ par nos sections romandes. A la réunion de Berne, j'ai formulé verbalement les mêmes réserves et les mêmes craintes. Cette voix de la raison et du bon sens n'a pas trouvé auprès du Comité sortant et des délégués l'écho désirable. Au contraire, les délégués romands ont témoigné d'une spontanéité à vouloir accepter cette succession qui, si elle les honore, n'en est pas moins surprenante.

La conjoncture et l'unanimité de la confiance de l'assemblée des délégués, la consultation in extremis que j'ai eue avec les délégués romands, m'ont incité à taire mes craintes et à accepter la présidence centrale. Cette acceptation ne résoud pas les difficultés qui nous attendent et ne saurait combler notre inquiétante inexpérience. Praticiens en masso-physiothérapie suisses, votre nouveau comité a besoin de tout votre appui et de toute votre bienveillance pour piloter et mener à bon port notre barque professionnelle. C'est avec cette certitude seulement que nous pourrons reprendre le flambeau des mains de nos prédé-

cesseurs et parcourir l'étape qui nous est dévolue.

Enfin, notre mission s'avère délicate et paraît devoir dépasser nos bonnes volontés, car le labeur, le dévouement et l'esprit de sacrifice personnel dont témoignèrent inlassablement le président central sortant et ses dévoués collaborateurs, pendant de si longues années, ont créé dans l'esprit de tous nos membres une habitude aux solutions de facilité, comme seuls peuvent en acquérir ceux qui bénéficient du travail opiniâtre et obscur d'un comité exemplairement actif et dévoué. Or, le nouveau comité central n'a certainement ni le temps, ni des moyens d'action comparables à mettre au service de notre mouvement professionnel. Aussi, que notre ancien président central, M. Jakob Boßhard et ses fidèles collaborateurs trouvent ici l'expression réitérée de notre reconnaissance. Puissions-nous, avec la collaboration de tous, maintenir l'impulsion qu'ils ont donnée à votre vie fédérative et apporter, en nous inspirant de leur exemple, notre modeste pierre à l'édifice commun.

Le nouveau Comité Central salue cordialement tous les membres de l'association, adresse un chaleureux appel à une collaboration saine et éclairée les Comités de section, et convie chacun à assumer ses responsabilités et à poursuivre l'œuvre commune dans le plus large esprit de tolérance et de respect mutuel, pour le plus grand bien et l'honneur de notre profession.

Au nom du Comité Central

Le Président:

F. Voillat.

Assemblée des délégués 1948

Elle a eu lieu à Berne le 14 mars 1948 sous la présidence de Monsieur Jacob Boßhard.

Après les salutations et les souhaits de bienvenue du Président central, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de deux disparus: Monsieur Joseph Bianchi de Lugano et Monsieur Charles Panchaud de Lausanne.

Puis Monsieur Piton de Neuchâtel et Monsieur Geiger de Zurich sont désignés comme scrutateurs.

Monsieur Oscar Boßhard, absent pour cause de maladie, est remplacé par Monsieur Heinze pour la rédaction du Procès-Verbal.

Le Procès-Verbal de la dernière Assemblée, ayant été envoyé aux Présidents de section et aux Délégués, ne sera pas lu, pour gagner du temps, il est accepté sans modification.

Admission du groupe des Masseurs de Neuchâtel-Fribourg. Cette nouvelle section, représentée par son président, Monsieur Jean Piton de Neuchâtel, est acceptée à l'unanimité sous réserve qu'elle prenne bien connaissance des statuts de la Fédération et qu'elle les accepte. Monsieur Piton, félicité par le Président central, car c'est à lui que revient tout le mérite de cette adhésion, est admis comme délégué de la section Neuchâtel-Fribourg.

Rapports: Selon l'usage les principaux rapports sont réunis en un opuscule envoyé avant l'assemblée aux Présidents de section à l'intention des délégués, ceux-ci ont pu en prendre connaissance, ils sont mis en discussion sans autre.

Le rapport du Président central relate la grande activité du comité durant l'année écoulée. Il rappelle le voyage d'études que firent en Hollande 25 de nos collègues alémaniques.

Les nombreux entretiens et démarches avec la Suva et l'assurance militaire ont abouti, non sans peine à des contrats aussi satisfaisants que possible.

Notre congrès annuel à Loèche et Lavey et le congrès International de Luxembourg ont aussi leur place dans ce rapport.

Puis le Président central passe en revue l'activité des sections. C'est ainsi qu'on peut constater que les petites sections de St. Gall et du Tessin, ont, vu le nombre restreint de leurs

membres et la distance que les sépare les uns des autres, un peu de peine à joindre les deux bouts.

L'activité de la section de Berne a été remarquable. A côté de maintes séances administratives, elle a organisé plusieurs conférences, démonstrations et une visite du service de psychiatrie de l'Hôpital de Bienne. Cette section prendra part à l'exposition artisanale de Berne en 1949.

La section vaudoise représente l'avant garde des problèmes idéologiques professionnels. La section de Genève n'a rien de bien saillant à signaler, si ce n'est qu'elle s'est sincèrement réjouie de la nomination de Monsieur le Dr. Walthard, Directeur de l'Institut de Psychiatrie aux fonctions de Professeur de Physiothérapie.

La section de Zurich a pris part à l'exposition de la Zuka. Elle a été très affectée par le décès du Professeur von Neergard, Directeur de l'Institut de Physiothérapie qui laisse dans le domaine de la Thérapie physique et spécialement dans le traitement des rhumatismes un grand vide, difficile à combler.

Le comité lutte contre le nombre grandissant des masseurs et masseuses sportifs.

En terminant son rapport, Monsieur Boßhard remercie chaleureusement tous ceux qui de près, ou de loin, ont travaillé avec lui et tout spécialement ses collègues du comité central.

Les rapports du trésorier et des vérificateurs sont acceptés avec remerciements.

Bureau de placement: Son directeur, Monsieur Oscar Boßhard déplore le nombre restreint des masseurs et surtout des masseuses qualifiés. Il ne peut faire face à toutes les demandes des stations thermales. Par contre, beaucoup de professionnels étrangers: anglais, suédois, norvégiens etc. sollicitent du travail en Suisse.

La commission de formation et d'études professionnelles a exercé son activité à Zurich en participant à l'élaboration d'un plan d'enseignement et d'un programme d'études qui trouveront leur application lors de la réouverture des cours à l'Institut de Psychiatrie de Zurich.

Le rapport des deux rédactions montre que des efforts sont faits afin que notre modeste organe progresse.

Monsieur Voillat, délégué au Comité International donne un résumé du rapport qu'il a adressé au comité central, dont vous trouverez les caractères essentiels un peu plus bas.

Elections. Contrairement aux autres assemblées de délégués, les élections se sont déroulées avec calme. M. Boßhard ne voulait pas accepter un nouveau mandat, en Suisse alémanique personne n'était proposé et ne tenait à reprendre une tâche ingrate et chargée de responsabilités. Les regards et les espoirs se tournaient du côté des romands et M. Voillat, le dynamique président de la section vaudoise était particulièrement visé.

En suspendant la séance pour le lunch, M. Boßhard recommanda de penser à cette épineuse question. M. Kaspar, président de la section de Genève en profita pour esquisser un comité romand. Le résultat fut que, de gré ou de force, M. Fernand Voillat fut élu président central. A l'unanimité également, M. Kaspar et Mme Décosterd de Genève, M. Jean Piton, de Neuchâtel, M. Knellwolf, de Zurich, Mme Jenny de Lausanne et M. Koch de Berne, furent élus membres du Comité central.

D'aimables paroles furent échangées entre l'ancien et le nouveau président qui, en termes chaleureux exprima à son prédécesseur la reconnaissance de tous.

Les rédactions et commissions du journal restant sans changement. L'administration de ce dernier et celle du bureau de placement, restant aux bons soins de M. Oscar Boßhard.

Au Comité International. M. Voillat continuera à nous représenter avec M. Knellwolf qui remplacera M. Kunz, contraint de se désister de son mandat pour raisons de santé.

Nos contrats de tarif avec la Suva et l'assurance militaire sont sanctionnés par l'assemblée.

Le „Praticien en Physiothérapie“. — Son avenir financier cause quelques soucis à ses dirigeants. Il est fait un appel aux membres pour trouver des annonces publicitaires, la section de Lausanne a répondu à cet appel avec enthousiasme. Mme Décosterd propose qu'on donne aux professionnels n'appartenant pas à la Fédération, notamment aux étrangers la faculté de s'y abonner. Cette question sera résolue par le nouveau comité central.

Le retrait de la Fédération de l'Association suisses des Arts et Métiers est voté à l'unanimité.

Taux de la cotisation. A la caisse centrale, il est maintenu à 15 frs, sauf pour la section du Tessin qui payera 10 frs par membre. Il est recommandé aux caissiers de section d'envoyer à temps à la caisse centrale le montant des cotisations et de le faire au prorata du nombre de leurs membres, une rétrocession sera faite par la caisse centrale au cas où un membre ne payerait pas sa cotisation.

Seule la section de Zurich a fait bénéficier le fonds de soutien Weser du produit de ses amendes, par contre la section de Lausanne lui a fait un don de 75 frs.

La proposition de la section de Zurich demandant à ce que des démarches soient faites dans le but d'obtenir que les membres de la Fédération bénéficient d'une réduction du tarif des traitements dans les stations thermales est acceptée à l'unanimité.

En fin de séance, Mrs Gstalter de Berne et Kung de Winterthour sont, en égard aux nombreux services qu'ils ont rendus, proposés comme membres d'honneur de la Fédération. Cette distinction leur a été accordée aux acclamations des membres présents.

La séance est levée vers 18 heures.

Un grand merci à M. J. Piton, président neuchâtelois, qui a bien voulu prendre des notes en vue de ce compte rendu. *E. D.*

„Guilbor“

Parfums — Cosmétiques

Maison de confiance pour spécialistes

Huiles

Crèmes pour massages

et tous produits cosmétiques

Villamont, 21 Lausanne - Tél. 2 90 60

La vie professionnelle internationale

Notre position actuelle : L'ordre du jour de la dernière assemblée des délégués mentionnait un rapport de notre délégation. Le comité central étant déjà en possession de ce rapport, votre serviteur fut autorisé à en donner un résumé verbal pour orienter les délégués. Le principe d'une adhésion aux nouvelles organisations internationales fut admis. L'étude des nouveaux statuts qui nous sont soumis actuellement n'ayant pu, faute de temps, être faite, le nouveau comité central en est chargé. Par conséquent, les statuts de la *Fédération internationale des Masseurs-Kinésithérapeutes et Praticiens en Physiothérapie* et ceux de *L'union internationale des professions médicales auxiliaires* seront examinés tout prochainement. A la suite de quoi, notre position définitive sera réglée en face de ces organismes internationaux.

Pour l'orientation de nos membres, et afin de permettre à chacun de supputer les avantages moraux et les bénéfices scientifiques que nos professions peuvent retirer de l'orientation nouvelle donnée à cette coopération internationale, nous commentons brièvement les principes essentiels de leurs statuts.

La Fédération internationale des Masseurs-Kinésithérapeutes et Praticiens en Physiothérapie s'est constituée à la réunion de Paris.

Cette fédération a pour buts :

- a) d'organiser sur le plan international une propagande en faveur de l'emploi thérapeutique et hygiénique du massage, de la gymnastique médicale et des autres procédés physiothérapiques ;
- b) d'activer et de favoriser les recherches scientifiques ayant trait à la masso-kinésithérapie et aux autres procédés physiothérapiques ;
- c) d'intervenir sur demande expresse des organisations nationales représentées à la Fédération et en accord avec elles, auprès des pouvoirs publics pour obtenir dans les pays représentés la réglementation et la protection du masseur-kinésithérapeute-praticien en physiothérapie, ainsi que la création de diplômes d'état dans les pays où ils n'existent pas encore et, d'une manière générale, d'appuyer toutes les revendications des groupe-

ments professionnels nationaux adhérents à la Fédération ;

- e) d'organiser des enquêtes et de réunir toutes les informations qui se rapportent à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute-praticien en physiothérapie dans les différents pays ;
- e) de lutter contre la charlatanisme ;
- f) d'organiser des congrès internationaux réguliers de masso-kinésithérapie et physiothérapie dans le but de favoriser les progrès de ces méthodes thérapeutiques ; éventuellement, dans le même but de s'occuper de la publication de revues, de livres, de brochures, etc. ;
- g) de constituer avec les autres Fédérations internationales paramédicales, telles que : infirmiers-infirmières, pédicures, sagesfemmes, etc. . . . une Union internationale des professions médicales auxiliaires chargée de coordonner leurs efforts pour la défense professionnelle et la recherche scientifique, notamment pour l'organisation en commun des Congrès internationaux et l'édition de revues professionnelles, livres, etc. . . .

En outre, la fédération servira de centre d'information, de renseignements et de liaison entre les groupements de masseurs-kinésithérapeutes-praticiens en physiothérapie des différentes nations afin de faire profiter chacun d'eux de l'expérience des autres pour l'étude des problèmes d'ordre social, professionnel et scientifique relatifs à leurs professions.

Seuls les groupements de caractères et d'importance nationaux sont admis. Sa direction est assumée par un Conseil d'Administration comprenant deux délégués des groupements qui constituent la fédération. Il se réunit au moins une fois par an. Toutes les fonctions de la fédération sont gratuites et seules sont admises les dépenses faites dans l'intérêt commun.

La cotisation des groupements est fixée chaque année.

Tels sont en substance, les buts et l'organisation de la Fédération à laquelle nous sommes appelés à adhérer avec qualité de membre fondateur et un siège de vice-président au bureau.

F. Voillat.

2^e Congrès scientifique de Masso-Kinésithérapie

Rééducation, Podologie et de la Plastique de la Société de Kinésithérapie

Paris les 13 et 14 mars 1948.

Contrairement à tous les congrès de Kinésithérapie, celui de Paris prend toujours un caractère qui lui est propre. Chaque année, nous y retrouvons les mêmes connaissances, la S.D.K. (Société de Kinésithérapie) a su s'assurer la collaboration de médecins dont les noms sont déjà la garantie du succès de ces manifestations.

Je ne vous donnerai pas le résumé de ces importants travaux qui seront tous publiés dans le journal de la S.D.K. (je me charge de recueillir les abonnements à cette revue professionnelle, dont la valeur n'est plus à démontrer).

En parcourant le programme, et en le comparant avec celui de l'année 1947, je constate que de nouveaux concours ont été acquis: j'y voi les noms de Messieurs les Docteurs Deniker, Chirurgien honoraire des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Chirurgie, Docteur Forestier, Médecin de l'Hôpital d'Aix-les-Bains, Docteur de Sambucy, Médecin gymnaste, chargé de Mission au Ministère de l'Education Nationale, Docteur J. Robin, Assistant du Service de Rhumatologie de l'Hôpital Lariboisière.

Monsieur René Morice, Président de la S.D.K., a accompli avec beaucoup d'élégance ce tour de force qu'est la mise sur pied d'un congrès, et il l'a fait avec cette apparente facilité qui laisse croire que tout s'est fait comme par enchantement.

Monsieur Verleysen, de Bruxelles, bien connu dans le monde international des Kinésithérapeutes a présenté un travail sur l'hémiplégie,

dont la lecture sera profitable à tous les praticiens.

Personnellement, j'ai été conquis par l'exposé de Monsieur le Docteur Dolto sur: rythme, souffle et l'oxygène en Kinésithérapie, son exposé était suivi par une démonstration de maîtrise respiratoire exécutée par un Yogi Hindou. Ce travail prestigieusement présenté souleva une discussion passionnée et pour moi familière. Pressé par Monsieur le Docteur Dolto et Monsieur Morice, le lendemain, je présentais à mon tour une introduction à la philosophie Yoga, qui me valut un succès inattendu.

Qu'il me soit permis ici de rendre hommage non seulement au travail et à la démonstration que nous présenta Monsieur le Docteur de Sambucy, mais à la forte personnalité de cet homme génial dont les ouvrages parus l'ont autorisé en gymnastique médicale.

Ce congrès restera dans ma mémoire la plus étonnante des manifestations professionnelles du genre. Je garde le meilleur souvenir de l'accueil chaleureux que j'ai rencontré auprès des organisateurs comme auprès de nos confrères parisiens dont la courtoisie est la moindre des qualités. Les attraits de la grande capitale, loin de nuire au travail fécond de recherches et d'expériences, stimulent au contraire l'esprit et le sens pratique.

Georges Bex,

Correspondant officiel de
la S.D.K., Lausanne.

Nouvelles des sections

Section Neuchâteloise

Lors de la dernière assemblée des délégués de la Fédération à Berne, la section Neuchâteloise, nouvellement créée, a été reçue officiellement dans la Fédération des Praticiens en Masso-Physiothérapie. Le 7 mars 1948 lors de l'assemblée de section, nous avons eu le très grand plaisir d'accueillir au milieu de nous, Monsieur Kaspar de Genève qui nous apportait le salut très cordial du Comité cen-

tral. Ce pas en avant est un grand plaisir pour le président Neuchâtelois et pour tous ceux qui sont venus avec lui renforcer les rangs de la Fédération. La petite poignée de „républicains décidés“ verra son nombre augmenter encore. La porte est maintenant ouverte et la „benjamine“ ne restera pas en arrière. Nous serons très heureux dans le cadre des fêtes du centenaire de la Révolution neuchâteloise, d'accueillir un jour où le soleil

pétille dans les cœurs et dans les verres, nos collègues romands pour partager le „verre de l'amitié“. Mais, chers collègues neuchâtelois, le travail aussi nous attend. Chacun d'entre nous à un rôle à jouer maintenant dans le „coin“ où il habite. Que ce soit au bord du lac, près des sapins du haut, ou là-bas chez nos collègues de la sous-section des bords de la Sarine. Venez à nous, entourez votre président, et défendons ensemble, mais tous ensemble, nos intérêts professionnels.

Que tous les masseurs du canton soient un jour ensemble sous le même emblème. Que tous nous soyons de la Fédération. C'est le vœu le plus cher de celui qui ne veut que l'intérêt de sa section, c'est à dire de chacun. Vive la section neuchâteloise. Qu'elle vive et soit heureuse.

Jean Pilon.

Concernant la section neuchâteloise, adresser toute correspondance à *Jean Pilon*, Faubourg de l'hôpital 17, Neuchâtel.

Section Vaudoise

Assemblée générale annuelle
du 7 mars 1948 à l'Hôtel des Palmiers.

Monsieur *F. Voillat*, président, ouvre la séance à 14.40, en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents, l'ordre du jour étant passablement chargé, il prie les membres qui désirent prendre la parole d'être brefs au possible.

Admissions: Monsieur René Bettex de la Tour de Peilz est admis à l'unanimité. Monsieur Emile Panchaud, élève masseur, fils de notre regretté membre Chs. Panchaud, a demandé son admission au sein de notre Association, selon les statuts il ne payera pas de cotisation à la caisse centrale, il est également admis à l'unanimité.

Le président, donne ensuite la parole au secrétaire pour la lecture du procès verbal de la dernière assemblée. C'est un long reportage vivant des deux causeries captivantes de Madame Jenny, sur la Cellulite et de M. G. Bex, sur l'obésité et aussi des débats de cette assemblée. Il est accepté à l'unanimité.

Monsieur Voillat lit son rapport annuel, très circonstancié sur la marche évolutive professionnelle de notre Association, il fait très justement remarquer la très grande œuvre réalisée par notre comité directeur aidé des sections les 2 principales caisses d'assurances nationales, le gain réalisé pour le bien de notre Association et de ses membres. Il exhorte chacun à coopérer de son mieux au bien de la communauté professionnelle. Il est remercié par des bravos prolongés.

Le président donne ensuite la parole au caissier, notre dévoué Monsieur Glauser qui donne

tous les détails de la caisse et informe l'assemblée que toutes les cotisations sont bien rentrées. Les deux vérificateurs en charge déclarent qu'un pointage minutieux des livres de comptes leur a permis d'en constater la belle tenue et prient l'assemblée de donner décharge au caissier pour l'exercice qu'il vient de présenter, celui-ci est remercié par des bravos nourris.

Assemblée des délégués à Berne le 14 mars 1948. — Notre Association vaudoise a droit à cinq délégués. Le président demande des bonnes volontés. Quatre noms s'inscrivent pour se joindre à lui, ce sont Mme Zenklusen, Mlle Moser, MM. Eschmann et Buschi, mis aux voix, l'assemblée accepte ces délégués. Monsieur Voillat rend les membres attentifs au fait qu'à l'ordre du jour de cette assemblée figure le renouvellement du Comité et du président central, il informe qu'on l'a déjà pressenti d'accepter une élection comme président central.

Il lit une lettre dans laquelle il décline l'honneur et la confiance qu'on veut bien lui témoigner, vu ses nombreuses occupations.

A ce moment nous arrivent de Neuchâtel, Monsieur *J. Pilon*, Monsieur *Kaspar*, de Genève et Mme *Décosterd*, rédactrice française de notre journal. Une section venait de se fonder à Neuchâtel le matin même. Notre président souhaita la bienvenue aux arrivants et fit des vœux pour la prospérité de la section sœur et félicita notre ami Pilon.

Membre d'honneur. Le président informe l'assemblée que le comité avait prévu, pour témoigner notre reconnaissance à Monsieur Ed. *Kaspar*, président de la section de Genève, pour ses services désintéressés à la liaison entre Romands et l'affection toute particulière qu'il porte à notre Association Vaudoise, de lui décerner un Diplôme de membre d'honneur, Monsieur Kaspar en paraît très ému et remercie d'un cœur touché pour l'attention inattendue que les amis de la Cantonale vaudoise lui témoignent, il confirme ce sentiment d'amitié profonde pour la section vaudoise qu'il continuera de faire profiter de son expérience et forme des vœux pour la prospérité de notre section, des bravos répétés soulignent ses remerciements.

Notre Journal. Monsieur Voillat fait remarquer que notre journal professionnel a maintenant une présentation convenable tant littéraire que par sa forme. Monsieur Kaspar informe que vu leur nombre plus restreint, les Romands n'auraient droit qu'à un tiers de la place occupée par le texte.

Radiation. — En son assemblée générale du 7 Mars 1948, la section vaudoise a exclu à

l'unanimité le nommé *Dougoud Georges*, né le 4 Juillet 1921 à Villarimboud (Fribourg) à la suite de ses agissements ayant fait l'objet d'une enquête policière extrêmement sévère. Tous les membres de l'Association et les Comités de section sont priés de prendre note qu'en aucun cas, le prénommé ne peut se référer de la section Vaudoise et du Comité Central.

Assurance vieillesse et survivants : la question est reprise, une quinzaine de membres se sont inscrits à la caisse Artisanale.

Arts et Métiers : Une courte discussion décide de maintenir la démission.

Almanach Jean Louis : Monsieur Voillat nous donne connaissance d'une étude qu'il a rédigée sous le nom de „masseurs et massages“ qui sera publiée dans l'Almanach de Jean Louis de 1948 en réponse à un article quasi diffamatoire pour notre profession, paru en 1945 dans le même almanach.

Causerie sur les Congrès internationaux : Cet intéressant sujet a été développé avec maestria et chacun peut se rendre

compte de cet important organisme. Tout l'honneur revient à notre dévoué président qui fut remercié.

Deontologie. Monsieur Voillat a préparé tout un programme qui sera développé avec la collaboration des membres. La discussion est ouverte sur ce sujet, des pensées d'une portée morale très élevée, inspirée par des doctrines religieuses ou philosophiques sont émises, qui promettent des entretiens futurs des plus captivants.

Le secrétaire: *E. Buschi*.

Section de Genève

L'Association suisse des pédicures vous invite cordialement à assister à son Congrès qui aura lieu Lundi 26 April à 9 heures à l'Hôpital cantonal, salle de cours de dermatologie. M. le Professeur *René Patry* parlera des affections chirurgicales du pied et M. le Professeur *Jadassohn* des „Affections cutanées de la jambe et du pied. Insigne du congrès 1 fr. Pour plus de détails s'adresser à Mme Décosterd, Longemalle 12, Genève.

Chronique bibliographique

Kinésithérapie des déviations de la colonne vertébrale. Sous ce titre, les Editions Bellecour, à Lyon, ont publié un ouvrage de M. A. J. Preynat, de la Société française de Rééducation physique. Professeur au Lycée Ampère, à Lyon.

Cet ouvrage de 120 pages est illustré de 90 figures. Il est divisé en deux parties: La première traite des déviations antéro-postérieures de la colonne vertébrale donne: a) la définition des cyphoses, lordoses, et du dos plat; b) notions d'anatomie normale et pathologique; c) étiologie et formes cliniques des déviations antéro-postérieures de la colonne; d) les possibilités d'intervention; e) l'examen morphologique et fonctionnel; f) traitement-généralités; g) cinésithérapie orthopédique.

La seconde partie traite dans le même ordre les déviations latérales, soit les scolioses.

Le but de ce traité vous le trouvez dans l'introduction où l'auteur dit ceci: „Le but de cet ouvrage est de dégager les principes directeurs dont l'observation permettra au praticien d'éviter l'erreur, la perte de temps, et le guidera dans une action efficace.

La kinésithérapie comprend toutes les formes de massages, de mobilisations passives ou activo-passives et de mouvements volontaires appliqués dans un but thérapeutique en vue de la rééducation psycho-motrice d'un sujet présentant une déficience relevant de ce mode de traitement.

Pour être complète, cette rééducation devra être fonction de la morphologie du sujet. Ce n'est qu'à cette condition que l'appareil ostéo-articulo-musculaire pourra retrouver son équilibre normal permettant un fonctionnement organique optimum.

Une importance primordiale sera donnée aux mouvements volontaires bien construits qui nécessitent la participation active et intelligente du malade. Cette participation consciente permettra d'obtenir la réhabilitation psychophysique du sujet en faisant disparaître le complexe d'infériorité consécutif à sa déficience; elle favorisera en outre la création de reflexes conditionnés correcteurs qui, remplaçant les mauvaises attitudes, empêcheront les gestes usuels de se transformer en mouvements nuisibles.

„Kinésithérapie de la colonne vertébrale“ est un ouvrage très concis, très clair, d'une consultation facile, c'est un de ces ouvrages que chaque praticien doit posséder et avoir sous la main car, c'est un précis et un aide-mémoire d'une grande valeur technique.

E. Décosterd.

Le *Praticien en Masso-Physiothérapie* désireux d'être, non seulement le reflet aussi fidèle que possible de la vie fédérative et le trait-d'union spirituel, technique et scientifique des praticiens suisses, entend également donner à ses lecteurs, dans la mesure du possible, un écho synthétique des travaux et des publications étrangères et nationales intéressant nos professions. La rubrique à laquelle nous donnons aujourd'hui plus d'extension s'efforcera de signaler ou d'analyser périodiquement, les travaux et les ouvrages qui nous seront communiqués. Nous prions donc les auteurs et les éditeurs de bien vouloir faire un service de presse l'adresse suivante: M. F. Voillat, Président Central, rue Grand-Chêne 8, Lausanne. Afin de nous permettre de donner à cette tribune tout l'ampleur et la sûreté d'information désirable, nous prions nos lecteurs de nous signaler les „nouvelautés“ intéressantes, les revues et périodiques avec lesquels nous échangeons notre organe. de bien vouloir, dans la mesure du possible, répéter notre appel. A tous un confraternel merci! Nous prions également les rédactions de journaux et de revues avec lesquels nous ne sommes pas encore en rapport de bien vouloir nous en faire parvenir un exemplaire en vue d'une réciprocité d'échange régulier.

Accusés de réception: parmi les publications qui nous sont déjà parvenues, nous nous faisons un plaisir de signaler:

Peuples Sains, No 1—5, Revue internationale d'Education et de Thérapeutique Physiques, dont la devise: „Ni pour, ni contre ... au-dessus!“ est révélatrice d'une doctrine et d'une saine ambition de servir utilement la grande cause de l'éducation et de la rééducation physique. Ses rubriques „La voix de la Belgique“, de la France, du Luxembourg, du Portugal, des Pays-Bas, de la Suisse, s'enrichiront, à n'en pas douter, d'autres grandes voix qui feront de „Peuples Sains“ une véritable revue internationale qui manquait à notre information culturelle et professionnelle.

Un bref extrait de la table des matières montrera éclectisme de l'esprit de cette jeune et intéressante revue:

„Ce qui doit être conservé à tout prix dans l'œuvre de Ling et de ses disciples“, par le Dr. H. Balland.

„Esquisse de la Physiologie cardiaque“ par le Dr. Gaels.

„Etude psycho-clinique de quelques cas de non-adaptation scolaire“, par G. François.

„Hydrothérapie médicale“, par R. Piette.

„La réduction des fractures sans plâtre“, par le Dr. Thibaux.

„La Physiothérapie de la poliomyélite“, par F. Voillat.

Cette dernière étude fournit à l'auteur l'occasion de pertinentes remarques sur la sélection et la formation du praticien en masso-physiothérapie.

... „Chacun, quelle que soit son origine, doit pouvoir accéder à tout: c'est certain. Mais il ne doit pouvoir le faire qu'en suivant les règles du jeu et en donnant, à un moment déterminé, la preuve de sa compétence. Je me refuse à admettre que *Quiconque* puisse du jour au lendemain, s'improviser *Massothérapeute* sans de sérieuses études préalables. Pour pouvoir pratiquer la *Massothérapie* comme il convient, en toutes circonstances, il faut avoir une discipline de l'esprit et une collection de réflexes qui ne s'improvisent pas. Il est criminel de penser que, sous le couvert d'une *pseudo formation scientifique et technique*, et d'une *ordonnance médicale* chacun peut *masser* qui veut bien se confier à lui, car les malades sont des mineurs qui n'ont pas la liberté du choix. Tout homme adroit et la plupart des femmes peuvent faire correctement un *Massage hygienique*, mais connaître une technique n'est pas connaître la *Massothérapie*. La technique est le côté servile du *Traitement manuel et de la Rééducation*; l'œuvre des mains, dans notre métier, n'a pas *toute l'importance* que l'on croit communément. C'est la maîtrise équilibrée de soi-même, fruit d'un tempérament spécial développé par une forte éducation, c'est la rare faculté de choisir, en toute indépendance d'esprit et d'un cœur serein, la meilleure décision à tout instant et en toutes circonstances qui seules permettent de faire vraiment de la masso-kinésithérapie. Et par dessus tout cela, c'est le cerveau et c'est la pensée qui seuls font le *masso-thérapeute*, le *kinésithérapeute* et le *praticien en Physiothérapie*“

Et, plus loin, ces réflexions, auxquelles tout praticien partageant l'idéal et le principe moral qui animent notre union professionnelle, souscrira entièrement:

„Une masso-kinésithérapie honnête demande qu'on condamne, une fois pour toutes, l'oreiller de paresse et de facilité que certains auteurs et certaines écoles, même officielles, préconisent en appliquant les traitements en série, le massage et la mécanothérapie „à la chaîne“. Nous devons combattre de toutes nos forces cette mentalité, et faire triompher ces deux notions de base, clef de voûte de toute la thérapeutique physique, d'une part, la *person-*

nalité, humaine et professionnelle, du masseur-kinésithérapeute, et, d'autre part, la *personnalité* et *l'individualité* du malade. Sinon, à notre époque de supra-technique et d'hyper-mécanisation, il n'y a pas de raison pour qu'un esprit obnubilé d'automatisation n'invente un „robot-masseur“. Il est vrai, qu'il y a déjà pas mal d'„automates“ dans nos professions!“

Le courrier de l'auxiliaire médical belge, revue de kinésithérapie et de podologie, organe officiel de l'Union professionnelle belge et de l'Union internationale des professions médicales auxiliaires.

Cette excellente revue publie mensuellement de très intéressantes études et les premiers échos du Congrès International de Luxembourg. Qu'il nous soit permis de citer ce passage de l'allocution de clôture de M. le Prof. Dr. Bodart, qui témoigne que l'honnêteté de nos recherches et de nos efforts de perfectionnement ne sont pas toujours mésestimés et que la loyale collaboration que nous attendons du corps médical trouve, lentement mais sûrement, sa voie sacrée. Nous rendons ici à M. le Prof. Bodart l'hommage de reconnaissance des praticiens suisses en le citant et en nous inspirant de sa grande leçon de modestie et de probité scientifique:

„Je dois tout d'abord exprimer mon étonnement (oui, pourquoi ne pas le dire, mon étonnement) et surtout mon admiration pour la haute tenue littéraire et scientifique de ces rapports. Dans ma modeste conférence, je disais que la masso-kinésithérapie était en train de conquérir ses titres scientifiques, mais j'avoue que je ne croyais pas qu'elle le faisait à une telle allure.

Ce qui m'a le plus frappé, et c'est uniquement sur quoi je voudrais dire quelques mots, c'est le rôle considérable attribué à la psychothérapie dans la profession de masso-kinésithérapeute. A plusieurs reprises au cours de ce congrès, on se serait cru à un congrès de psychologues ou de psychiatres. Les très beaux rapports de MM. *Colling* et *Mathias*, et surtout ceux de MM. *Voillat* et *François*, sont extrêmement suggestifs à cet égard. En les écoutant, j'avoue que j'ai éprouvé un peu et même beaucoup d'amertume; je songeais au fait que nous, médecins et chirurgiens, nous n'accomplissons pas toujours bien notre rôle, qui devrait être si beau, de psychothérapeute. Et, pourtant, dans les Facultés de médecine et surtout à l'hôpital, au lit des malades, on enseigne à l'étudiant que la thérapeutique symptomatique, celle qui ne voit qu'un petit côté de la maladie, est une détestable thérapeutique; que cette dernière doit s'adresser à l'ensemble de l'homme, au complexe humain; que les troubles psychiques comme facteur de provocation, et plus encore d'entretien des maladies,

est énorme. Malheureusement, toutes ces vérités, une fois le médecin lancé dans la pratique, n'ont que trop tendance à ne plus être vues clairement.“

Cette tendance est infiniment plus redoutable pour le masso-kinésithérapeute qui se laisse gagner par une routine sclérosante ou par ceux qui croyant posséder la science infuse, ne sont pas quotidiennement incités à ce profond examen de conscience que le vrai savoir impose au contact du malade et en face de son prochain. La grande leçon qui se dégage du Congrès de Luxembourg doit rayonner dans l'intimité de la pratique de tous les masso-kinésithérapeutes, de ceux que des médecins ont appelés, dans un article courageux et d'actualité, les „parias de la médecine“. Nous aurons l'occasion d'en reparler sous peu dans un article de circonstance.

Parmi d'autres accusés de réception, signalons déjà *La Revue de Kinésithérapie*, *Le Technicien médical*, *Le Kinésithérapeute français*, *Kinésithérapie et Pédiatrie médicales*, et deux plaquettes *Le Massage des Plaies atones* de Lucien Lambergeon et *Rééducation Psycho-Motrice* de Georges Dréano, que feront l'objet de nos prochaines chroniques. F.V.

Instruments de chirurgie Appareils orthopédiques

W. Bommeli, Lausanne

Prè du Marché 32 Tél. 2 11 50

Spécialité: Supports plantaires

Supports Plantaires

sur mesures, strictement individualisés, conçus comme adjuvants de la masso-physiothérapie

O. Bocksberger

orthopédiste, Grand-Chêne 5, Lausanne



MASSAGE-OELE

(= Salböle mit Lavendel-, Rosen- oder Zitronen-Parfum)

1-Literflasche Fr. 12.—

DUL-X ENGLISH EMBROCATION

hervorragend für Heilmassage

1-Literflasche Fr. 12.—

BIOkosma A.-G., Ebnat-Kappel

Les Masseurs-Physiopraticiens
employent

et
la **CRÈME** pour massage
l'**HUILE** pour massage du Dr Dürst

pour provoquer chez leurs patients une agréable sensation de chaleur. L'efficacité de ces produits est reconnue

Demandez des échantillons gratuits à la

Fabrique de Produits biologique et chimique
Zugerbergstrasse 21 **Zoug**



Schweizerische Unfallversicherungs-Gesellschaft
in Winterthur

Berufs-Haftpflicht- Versicherungen

für Mitglieder des Schweiz. Verbandes
staatlich geprüfter Masseure, Heilgym-
nasten und Physiopraktiker gemäss
Kollektivvertrag

Zur **Spezial** Hautpflege
verwenden Sie nur

Rumpf's **MEDIZINAL-
SEIFEN**

Schwefelseife
Teerschwefelseife
Creolinseife
Kresolseife
Karbolseife
Ichthyolseife
Teerseife
Sublimatseife

Rumpf & Co.
Fabrik medizinischer Seifen
Forchstrasse 307
Zürich

AZ
THALWIL

Für die Massage

Calorigène-Salbe ist eine hochwirksame Kombination von hautreizenden und antirheumatischen Mitteln. Sie enthält u. a. Capsicin, Salicyl und Kampfer. Calorigène erzeugt eine langandauernde Hyperämie der Haut und der tiefern Teile (Tiefenwirkung). Besonders geeignet für die Behandlung von Rheuma, Ischias, Verrenkungen, Verstauchungen usw. Tube Fr. 2.86 inkl. Wust. in Apotheken.



Phafag

antiseptischer

FUSS-PUDER

ein auf medizinischer Grundlage hergestelltes Mittel gegen Wundlaufen und Durchreiben. Saugt den Schweiß gut auf und verhindert den lästigen Geruch.

PHAFAG A.-G., Pharm. Fabrik, Eschen
(Liechtenstein)

Esthétique

Sauerstoff-Schaumbad

fördert die Hautatmung und den Stoffwechsel

Für Bäder 5 Literkannen,
Fantasiegeruch und Fichten

Laboratoires ESTHÉTIQUE

Seefeldstraße 32 ZÜRICH 8

Emita Hiltbrand Tel. 24 34 11 / 24 15 68



Redaktion:

Für den deutschen Teil: R. Heinze, Zollikerstr. 259, Zürich. Für den französischen Teil: Mme Décosterd, Longemalle 12, Genève
Administration und Expedition: Zentralsekretariat S.M.V. Thalwil

Erscheint 2-monatlich